

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 30 avril 2007

## RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL

### Nexen Inc. (NXY) Fractionnement d'actions

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Nexen Inc. (Nexen) a annoncé que le fractionnement d'actions de ses actions sur la base de deux pour une a été approuvé par ses actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire de Nexen qui a eu lieu le 26 avril 2007.

Dans le cadre de ce fractionnement de deux pour un, les actionnaires détenteurs d'actions ordinaires inscrits aux registres à la fermeture des affaires le 10 mai 2007 recevront une action ordinaire additionnelle de Nexen pour chaque action détenue. Les certificats représentant les actions supplémentaires seront distribués le ou vers le 15 mai 2007.

#### **Fractionnement d'actions – détails du rajustement:**

- **DATE EX-DISTRIBUTION :**      **8 mai 2007**
- **DATE**                                      **10 mai 2007**  
**D'ENREGISTREMENT :**
- **DATE DE PAIEMENT :**              **Le ou vers le 15 mai 2007**

#### **CDCC - détails du rajustement:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur Nexen seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTRÉE EN**                      **8 mai 2007**  
**VIGUEUR :**

Circulaire no : 066-2007

- **SYMBOLES DES OPTIONS :** NXY et NXZ
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Doublé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires de Nexen
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement sera effectué pour toutes les séries existantes
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉE :** À compter du 8 mai 2007, les limites de position et de levée resteront inchangées à 75 000 contrats
- **CUSIP :** 65334H102

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

**La Bourse - détails du rajustement:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** par les participants agréés dans le Système Automatisé de Montréal (SAM).

À l'ouverture des marchés, le 8 mai 2007, la Bourse rajustera les prix de levée pour les séries Nexen comme suit:

<b>Nexen Inc.</b>				
<b>Symbole</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée</b>	<b>Codes des prix de levée</b>	<b>Symbole ajusté</b>
NXY	50,00 \$	25,00 \$	E	<b>NXZ</b>
NXY	52,00 \$	26,00 \$	T	<b>NXZ</b>
NXY	54,00 \$	27,00 \$	A	<b>NXZ</b>
NXY	56,00 \$	28,00 \$	B	<b>NXZ</b>
NXY	58,00 \$	29,00 \$	C	<b>NXZ</b>
NXY	60,00 \$	30,00 \$	A	NXY
NXY	62,00 \$	31,00 \$	E	NXY
NXY	64,00 \$	32,00 \$	I	NXY
NXY	66,00 \$	33,00 \$	L	NXY
NXY	68,00 \$	34,00 \$	M	NXY
NXY	70,00 \$	35,00 \$	R	NXY
NXY	72,00 \$	36,00 \$	O	NXY
NXY	74,00 \$	37,00 \$	Q	NXY
NXY	76,00 \$	38,00 \$	V	NXY
NXY	78,00 \$	39,00 \$	X	NXY

Les prix de levée peuvent varier selon les prix de fermeture de l'action sous-jacente le lundi mai 7, 2007.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, Maintenance des systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres compensateurs de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale